



## ARCHIVED - Archiving Content

### Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

## ARCHIVÉE - Contenu archivé

### Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



---

**Rapport sommaire d'évaluation du projet  
« Brise le silence »**

---

**Par  
Geneviève Girard**

**Sous la direction de  
Caroline Savard.**

**Avec la collaboration de  
Michel Demers et Joëlle Larossa.**

**Décembre 2004**

*Brise le silence* est un projet destiné à sensibiliser les adolescents - victimes, témoins et agresseurs - sur le phénomène de l'intimidation. Initié par deux intervenants de l'école secondaire Poly-Jeunesse de Laval, en collaboration avec la Société de criminologie du Québec, ce projet offre au grand public une trousse de sensibilisation composée d'une vidéocassette, d'une affiche et d'un guide d'animation conçus avec la participation des élèves et du personnel de l'école Poly-Jeunesse. Cette initiative ne doit pas être interprétée comme un programme de prévention mais plutôt comme un outil destiné à donner la parole aux jeunes et qui, nous l'espérons, aide les intervenants dans leurs démarches préventives contre l'intimidation en milieu scolaire.

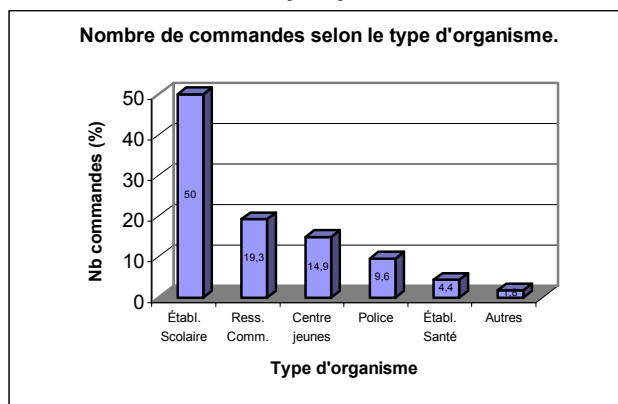
Certains d'entre vous ont certainement commandé la trousse *Brise le silence* au cours des derniers mois ou ont été tenté de se la procurer. A vous tous et à tous ceux qui oeuvrent auprès des jeunes de près ou de loin, vous serez peut-être intéressés à en savoir davantage quant à l'évaluation que nous avons effectuée. Puisque nulle initiative en matière de prévention n'est parfaite et que les projets doivent être évalués pour espérer maintenir ou accroître leur efficacité (Cusson, 2002, Bowen, 2003), c'est dans un esprit de continuité que nous partageons avec vous les principaux résultats obtenus.

Un modèle méthodologique issu d'un amalgame de quatre sources de données a été configuré afin d'effectuer l'évaluation de la trousse *Brise le silence*. Des données provenant de questionnaires administrés aux utilisateurs (n=58) et à des élèves de l'école secondaire Poly-Jeunesse (n=178) ont été utilisées. De plus, nous avons bénéficié des statistiques du site Internet *Brise le silence* et des factures de commandes de la trousse (N=231).

### La promotion de la trousse

Depuis qu'elle est disponible en octobre 2003, plus de 236 trousse *Brise le silence* ont été commandées à la Société de criminologie du Québec. Bien qu'il ne fut pas étonnant de constater que plus de la moitié (56%) des trousse avaient été commandées par des établissements scolaires, il est intéressant de remarquer que d'autres types d'organismes s'impliquent activement dans la prévention de l'intimidation en milieu scolaire, tel qu'illustré au graphique 1.

Graphique 1



Source : Factures de commandes de la trousse (n=228)

Plusieurs utilisateurs (60,7%) de la trousse ont révélé travailler en comité pour vaincre l'intimidation en milieu scolaire. Ces démonstrations de partenariat sont encourageantes dans la mesure où les savoirs actuels démontrent que les projets de prévention efficaces contre l'intimidation en milieu scolaire doivent inclure autant la victime et l'intimidateur que la police, le personnel de l'école, les parents, les organismes sociaux et la collectivité en général (Olweus, 1991, Gabor, 1995, Pepler, 1996).

Le site Internet *Brise le silence*<sup>1</sup> a connu plus de 3500 visites depuis sa création en octobre 2003. Il a atteint sa popularité ultime au mois de janvier et voit depuis son nombre de visites chuter, déclin associable au terme de la campagne promotionnelle. La publicité effectuée par l'entremise de LCN et TVA semble avoir été des plus favorables au site Internet puisqu'elle correspond au point culminant de la popularité du site Internet. Bien que plusieurs utilisateurs (60,7%) de la trousse aient navigués sur le site Internet *Brise le silence*, on ne peut en dire autant des élèves interrogés. En effet, seulement 2 élèves de notre échantillon ont admis avoir visité le site. Ce canal de communication, tel qu'il est actuellement conçu, semble être plus populaire auprès des adultes que des jeunes.

### **L'utilisation de la trousse**

Au moment de répondre au questionnaire, 42,2% des personnes qui avaient commandé la trousse ne l'avaient pas encore utilisée. Parmi celles qui en ont fait usage, six sur dix anticipent ne jamais réitérer avec cet outil. A priori décevant, ce résultat perd de sa portée lorsqu'on constate que la majorité (85,1%) des utilisateurs de la trousse anticipent faire un retour sur le thème de l'intimidation avec leur groupe de jeunes. L'idée n'est pas que la trousse *Brise le silence* soit réutilisée indéfiniment; l'enjeu réside plutôt dans le nombre de retours envisagés sur le thème de l'intimidation, un indicateur de l'intensité des intervenants dans la prévention de l'intimidation en milieu scolaire. Les résultats démontrent que seulement le tiers des répondants envisagent effectuer 3 retours ou plus. Que ce soit avec la trousse *Brise le silence* ou avec un autre outil, l'important est que les efforts demeurent soutenus et suffisants (Cusson, 2002). En effet, des études ont été révélatrices quant à l'importance de l'intensité dans la sensibilisation pour que les démarches soient efficaces (Turcotte et ses coll., 2003) Pour réitérer la sensibilisation, 80,8% des répondants utilisent un outil différent de la trousse *Brise le silence*, les deux plus populaires étant le projet *Rejet Zéro* de l'Association des psychologues scolaires du Québec et la trousse *Le taxage...passeport du crime* de la Société de criminologie du Québec.

### **La qualité de la trousse**

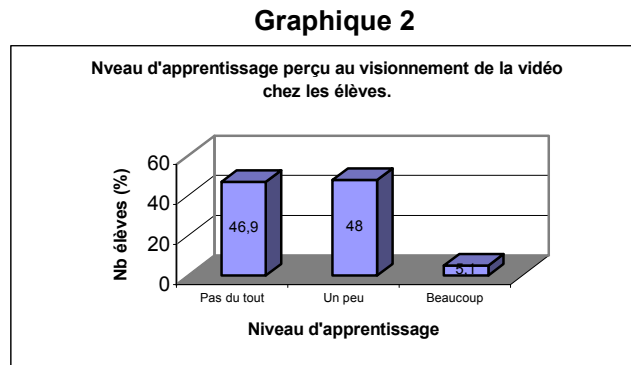
Plusieurs (89,1%) utilisateurs de la trousse *Brise le silence* se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits de cet outil. Bowen (2003) a beaucoup insisté sur la gestion des résistances du personnel pour assurer le bon rendement d'une initiative préventive en matière d'intimidation. S'il a été démontré qu'une intervention a plus de chances d'être efficace si le personnel est satisfait et pose peu de résistance face au projet, les résultats démontrant la satisfaction des utilisateurs de la trousse sont assez encourageants.

La vidéo fut appréciée par la totalité des utilisateurs et la majorité des élèves (73%) interrogés. La grande majorité des élèves (93%) et des utilisateurs de la trousse (91%) trouvent que la vidéo est réaliste. Plusieurs jeunes (43,8%) se sont reconnus dans un ou plusieurs personnages de la vidéo. Parmi ces derniers, il appert que la majorité (71%) se sont reconnus dans les personnages incarnant des témoins. Le cinquième des élèves interrogés se sont reconnus dans le personnage d'intimidateur et 8% des jeunes avouent se reconnaître dans la victime. Ces données coïncident avec une étude de l'ELNEJ (Craig et ses coll., 1998) qui avait démontré que 14% des jeunes intimident les autres et 5% sont victimisés parfois ou très souvent. L'Association américaine de psychologie (2004) avait également affirmé que le taux d'intimidation se trouve entre 5 et 15% dans les écoles. Considérant que 8% des élèves interrogés à l'école Poly-Jeunesse se sont reconnus dans un personnage de victime, il semble que ce taux se retrouve dans la moyenne.

---

<sup>1</sup> Les personnes intéressées peuvent aller naviguer sur le site à l'adresse [www.brisesilence.com](http://www.brisesilence.com).

Les élèves se sont aussi prononcés quant au niveau d'apprentissage perçu lors du visionnement de la vidéo. Le graphique 2 présente les résultats obtenus.



Source : Questionnaires administrés aux élèves de Poly-Jeunesse (n=177)

Le niveau d'apprentissage que les élèves ont perçu au visionnement de la vidéo *Brise le silence* semble assez faible. En effet, près de la moitié (46,9%) des jeunes considèrent n'avoir rien appris dans la vidéo alors que 48% croient avoir appris un peu de nouvelles choses. Lorsque nous leur avons demandé s'ils avaient des questions supplémentaires à poser quant à l'intimidation qui n'avaient pas été répondues avec la vidéo ou durant l'animation qui a suivie, seulement 5,6% des jeunes ont répondu par l'affirmative. L'interrogation la plus souvent mentionnée consiste à connaître les réactions à adopter lorsqu'on se retrouve face à un intimidateur et les solutions possibles pour régler une telle situation. Les réponses des élèves vont de pairs aux commentaires que nous avons reçus des utilisateurs de la trousse à propos du guide d'animation. En effet, les principales critiques sont que le guide est trop court, manque de profondeur et ne propose pas suffisamment de moyens concrets pour solutionner les cas d'intimidation. Le manque de profondeur et de solutions concrètes présentes dans la trousse *Brise le silence*, relevé dans les réponses reçues des questionnaires administrés, semblent un résultat décevant en superficie. Or, c'est le but de la trousse *Brise le silence* que d'« amener les jeunes à s'interroger sur leurs perceptions de l'intimidation, sur leurs comportements à l'égard de cette problématique et à réfléchir autour de pistes de solutions réalistes » (Guide d'animation). En regard de ce mandat, les précédents résultats prennent une avenue plus positive. Cependant, il semble exister une demande pour que le guide d'animation soit amélioré en offrant davantage de pistes de solution et en insérant des trucs efficaces applicables à tous les milieux.

Parmi les utilisateurs, 94,8% jugent que la vidéo *Brise le silence* suscite la discussion. Le taux de participation lors des animations subséquentes à la vidéo semble assez bon puisque près de la moitié (42,7%) des élèves interrogés affirment avoir participé à l'animation interactive. Ces résultats corroborent les conclusions de Pitt et Smith (1995) qui ont démontrés, suite à une expérience effectuée dans une école primaire de Londres, que la vidéo est un médium idéal pour ouvrir la discussion entre élèves et de partager des solutions possibles face à l'intimidation. Considérant le mandat de la trousse *Brise le silence* mentionné précédemment, ces résultats sont encourageants.

Lors de l'évaluation de la trousse, quelques améliorations à apporter ont été décelées. La trousse étant depuis quelque temps déjà produite et distribuée, c'est par l'intermédiaire du site Internet que nous envisageons apporter de nouveaux éléments.

## Des efforts à maintenir

Si trois quart (75,3%) des élèves interrogés prévoient dénoncer la situation d'intimidation s'ils devenaient éventuellement victimes, la partie n'est pas encore gagnée chez les témoins. En effet, il semble encore difficile de briser le silence puisque plusieurs élèves (44,9%) ne dénonceraient pas s'ils étaient témoin d'un cas d'intimidation. Ces données ont été recueillies environ trois mois après que les jeunes aient assisté à un atelier *Brise le silence*. Ces résultats démontrent qu'il y a encore des efforts à donner si l'on désire que les jeunes collaborent à la dénonciation de l'intimidation et qu'ils démontrent activement leur désapprobation des comportements d'intimidation chez leurs pairs.

Globalement, la trousse *Brise le silence* est une initiative de sensibilisation intéressante. Cependant, effectuée seule, cette campagne n'est pas suffisante pour qu'il y ait de réelles modifications dans la propension des jeunes à dénoncer ou une diminution de ces situations néfastes dans les établissements scolaires. Par conséquent, les efforts doivent continuer et l'utilisation de la trousse *Brise le silence* doit être privilégiée dans le cadre d'un programme de prévention structuré. Il y a lieu de rappeler que la trousse *Brise le silence* est un outil pour les intervenants et n'a pas la prétention d'être une démarche préventive complète. L'état actuel des connaissances est assez prolifère pour avoir une bonne idée de ce qui est efficace ou non en matière de prévention de l'intimidation en milieu scolaire. Nous suggérons donc aux personnes impliquées dans ce domaine de s'inspirer de ces études dans l'élaboration de leur plan de prévention.

Le lecteur intéressé à en savoir davantage pourra consulter le rapport d'évaluation intégral disponible à la Société de criminologie du Québec à partir de décembre 2004. La trousse de sensibilisation a été réalisée par Monsieur Michel Demers et Madame Joelle Larossa, de l'école secondaire Poly-Jeunesse ainsi que Madame Caroline Savard, directrice générale de la Société de criminologie du Québec.

## Références

BOWEN, François (2003). *Agir de manière préventive : une nécessité pour lutter contre l'intimidation et le taxage*, Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES), Conférence d'ouverture présentée dans le cadre du colloque sur l'intimidation et le taxage à l'école, Montréal.

CRAIG, W., PETERS, R. et KONARSKI, R. (1998). *L'intimidation et la victimisation chez les enfants d'âge scolaire au Canada*, Développement des ressources humaines Canada, W-98-28F dans TURCOTTE, Daniel, LAMONDE, Geneviève et LINDSAY, Jocelyn (2002).

CUSSON, Maurice (2002). *La prévention de la violence à l'école*, chapitre 6 dans *Prévenir la délinquance : les méthodes efficaces*, Presses universitaires de France, Collection criminalité internationale, Paris, pp.109-124.

OLWEUS, D. (1991). *Bully/victim problems among school children : Some basic facts and effects of a school-based intervention program*. In D. Pepler et K. Rubin, *The development and Treatment of childhood aggression*, Hillsdale, p.411-448.

PEPLER, Debra J. et CONNOLLY, Jennifer (1997). *L'intimidation et la victimisation : Problèmes et solutions à l'intention des enfants*, Stratégie nationale de prévention du crime, Canada.

PITTS, John et SMITH, Philip (1995). *Preventing school bullying*, Crime detection, Prevention series, Police research group, Home Office Police Department, Londres.

TURCOTTE, Daniel, LAMONDE, Geneviève et LINDSAY, Jocelyn (2002). *La prévention de la violence à l'école primaire par la promotion des comportements pacifiques : évaluation du programme Les ambassadeurs et ambassadrices de la paix*, Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRIVIFF), Collection études et analyses, No 22, Québec.

WILLENZ, Pam (1999), *Bullying is not limited to unpopular loners*, American psychological association, APA Online, Boston.